



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

PLAN RÉGIONAL SANTÉ

SALARIE-E-S, USAGERS TOUS CONCERNES

Depuis plusieurs années, la "santé publique" est attaquée par les décisions des précédents gouvernements, par des décisions purement comptables qui ne prennent nullement en compte les besoins des usagers et des professionnels de santé.

Ce gouvernement reste sur la ligne de **déconstruction de l'hôpital public** et va même encore plus loin : 16.000 fermetures de lits et 22.000 nouvelles suppressions de postes au niveau national. Fermetures de services et d'hôpitaux, restructurations et réorganisations sont à prévoir, voire pour certaines déjà en cours.

Dans notre département, les directions d'hôpitaux et d'EPHAD n'ont pas attendu pour engager de grands chantiers de démolition : l'hôpital Jacques Cœur avec 77 lits fermés ou transformés et des services vitaux condamnés comme la pneumologie, Vierzon, où la direction veut fermer la maternité, Saint-Amand et la fermeture du service de rééducation de la Croix Duchet et des transformations de lits de médecine, la psychiatrie à George Sand n'est pas épargnée avec là aussi des réorganisations, des nouvelles constructions qui ont entraîné des fermetures de lits par dizaines, et dernièrement la fermeture du service d'accueil et de soins pour adolescents. Les EHPAD sont soumis à des restrictions budgétaires qui provoquent de moindres investissements pour le confort des usagers et des conditions de travail inacceptables pour les personnels.

Mais partout, dans tous les établissements publics de santé et de l'action sociale (PEP, Le Chatelier et Chantoiseau à St Florent, etc...), les

conditions de travail sont devenues, depuis plusieurs années, **exécrables voire insupportables. Les pressions, les brimades, le flicage et les persécutions orchestrées par les directions sont devenus les seules méthodes de management dans l'ensemble des services.**

Si on y ajoute le manque de personnel, qu'il soit ouvrier, administratif, soignant, paramédical et médical, nous arrivons à une situation telle que les missions de l'hôpital public ne peuvent plus être assurées, que la sécurité des soins n'est plus de rigueur. **Les élus CGT du personnel alertent très régulièrement depuis longtemps les directions. Pour autant rien n'est fait.**



Les personnels sous contrat non remplacés, les départs en retraite non remplacés, la fin des contrats aidés, **certaines soignants, médecins et chirurgiens qui contestent les choix, gentiment poussés vers la sortie**, aggravent des situations déjà intolérables.

Ça c'est l'existant ! Demain sera pire si nous ne faisons rien. La mise en place des Groupements Hospitaliers de territoire (GHT),

décidée par la loi Touraine du précédent gouvernement, qui était dans la suite de la loi Bachelot du gouvernement Sarkozy, va aggraver les situations. Les GHT imposent aux établissements publics de santé de se regrouper et de mutualiser les moyens. **Pour faire clair, à terme, une seule buanderie, une seule cuisine, un seul laboratoire d'analyses, privatisation des services, sous-traitance de tout ce qui n'est pas du soin**, même le nettoyage total des services.

C'est la mutualisation des blocs opératoires pour ne plus en avoir que dans un seul hôpital à terme, à Jacques Cœur en l'occurrence. C'est la mobilité des médecins, des chirurgiens, des

infirmiers, des aides-soignants, des kiné, etc...
C'est la fin des hôpitaux de proximité.

Par contre, c'est l'explosion des cliniques (pas hôpital) privées et des consultations privées, même dans les locaux de l'hôpital, avec tout ce qui va avec. Coût d'hospitalisation nettement supérieur, dépassements d'honoraires, avance d'argent, cela au détriment du porte-monnaie des malades ou de leurs familles.

Actuellement, les moyens sont donnés aux cliniques privées. Guillaume de Varye et la clinique des Grainetières captent les fonds de la Sécurité Sociale via l'Agence Régionale de Santé (ARS) Centre-Val de Loire au détriment de l'hôpital. Une seconde Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) alors que les délais d'attente de consultations à l'hôpital sont interminables, la chimiothérapie ambulatoire quasi-exclusivement faite à la clinique, une maternité toute neuve et en même temps la fermeture de Vierzon, les opérations de la hanche ciblées sur les Grainetières, etc...

Pour autant les salariés du privé ont les mêmes conditions de travail que dans le public avec des progressions de carrière qui dépendent du patronat comme dans l'industrie, le commerce ou encore les services.

Ce qui arrive n'est pas une fatalité mais bien un démantèlement méthodique des activités et de l'offre de soins du public vers le privé. Pour le privé, la santé est un business comme les autres, cela rapporte et peu importe que ce soit sur le dos des malades et de l'assurance-maladie.

Le privé rémunère des actionnaires, pas le public. Le public n'est pas suffisamment ouvert à la concurrence comme le voudrait l'Union Européenne, alors il faut détruire le soin public.



Pour la CGT, cette situation n'est pas inéluctable et elle doit être combattue.

L'hôpital public doit devenir le centre du dispositif d'offre de soins de proximité en y incluant la médecine de ville. Nous devons nous battre pour que les hôpitaux retrouvent les moyens qu'ils

avaient auparavant, et plus encore pour pouvoir les développer, investir et innover pour répondre aux besoins de santé. Il faut réembaucher, tant des médecins que des personnels soignants et que les autres catégories. **Il faut une politique de santé de proximité au plus près des assurés sociaux.**

**LA CGT EST FORTE DE PROPOSITIONS,
REJOIGNEZ-NOUS POUR EN DISCUTER.**

Bourges, le 23 Novembre 2017

RASSEMBLEMENT
MERCREDI 6 DECEMBRE 2017 à 11 HEURES
à l'AGENCE REGIONALE DE LA SANTE (A.R.S.).
Place de la Pyrotechnie à BOURGES

Bulletin de contact ou d'adhésion à la CGT



Nom et Prénom :
Adresse :
Tél. : E.mail :
Entreprise :

Bulletin à retourner à l'UD-CGT du Cher – 8 Place Malus – 18000 BOURGES
ou à remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise